



Paris, le 18 février 2023

COMPTE RENDU « Comité ITR » du 17 février 2023

Le vendredi 17 février s'est tenue la réunion du comité ITR (Indemnité Temporaire de Retraite) en présence des directeurs de cabinet du ministre délégué à l'outre-mer, des comptes publics et de la transformation et de la fonction Publiques.

C'est la deuxième fois que ce comité se réunissait, la première fois, c'était en mars 2022 juste avant les élections présidentielles.

Le directeur de cabinet de l'outre-mer, qui préside ce comité, a débuté la réunion en nous annonçant qu'il avait pour mandat d'aboutir à une solution de substitution de l'ITR pour une application début 2024.

L'administration nous a fait une présentation de l'ITR ainsi que de sa réforme en 2008, des statistiques sur le coût de la vie chère dans les collectivités et les départements d'outre-mer concernés par l'ITR et enfin le budget consacré au versement de cette complémentaire retraite.

A l'issue de la présentation de ces documents, il y a eu un tour de table, les députés et sénateurs ont pu exprimer leurs attentes politiques. Puis les organisations syndicales ont pu également le faire en exprimant l'urgence de trouver une solution pérenne à l'ITR, mais surtout que nous sommes dans l'attente d'une proposition concrète du gouvernement. Nous avons également réclamé la suspension de la réforme de l'ITR pendant le temps des discussions.

Le président de la séance s'est engagé à ce que la solution proposée et retenue soit inscrite au PLF de 2024, écartant de ce fait la demande de gel de l'ITR.

Il nous a informés que la solution proposée par l'administration devra concerner l'ensemble des collectivités et départements d'outre-mer ainsi que les 2 autres versants de la fonction publique.

Une des pistes envisagées par l'administration est la mise en place d'une surcotisation. Sans surprise, le recours à la RAFP a été évoqué ainsi que l'abondement dont bénéficient les PU-PH.

Concernant le calendrier, l'administration nous a proposé de faire une remontée écrite et des échanges bilatéraux avant la prochaine réunion du mois de juin. À cette réunion, une solution concrète sera exposée. Nous aurons par la suite une à deux réunions pour en débattre afin d'obtenir une proposition finale pour une dernière réunion au mois de juillet.

FO Fonction Publique s'inscrit pleinement dans ces réflexions et pèsera de tout son poids pour qu'une solution pérenne, crédible et prenant en compte les réalités des territoires d'outre-mer puissent se mettre en place.